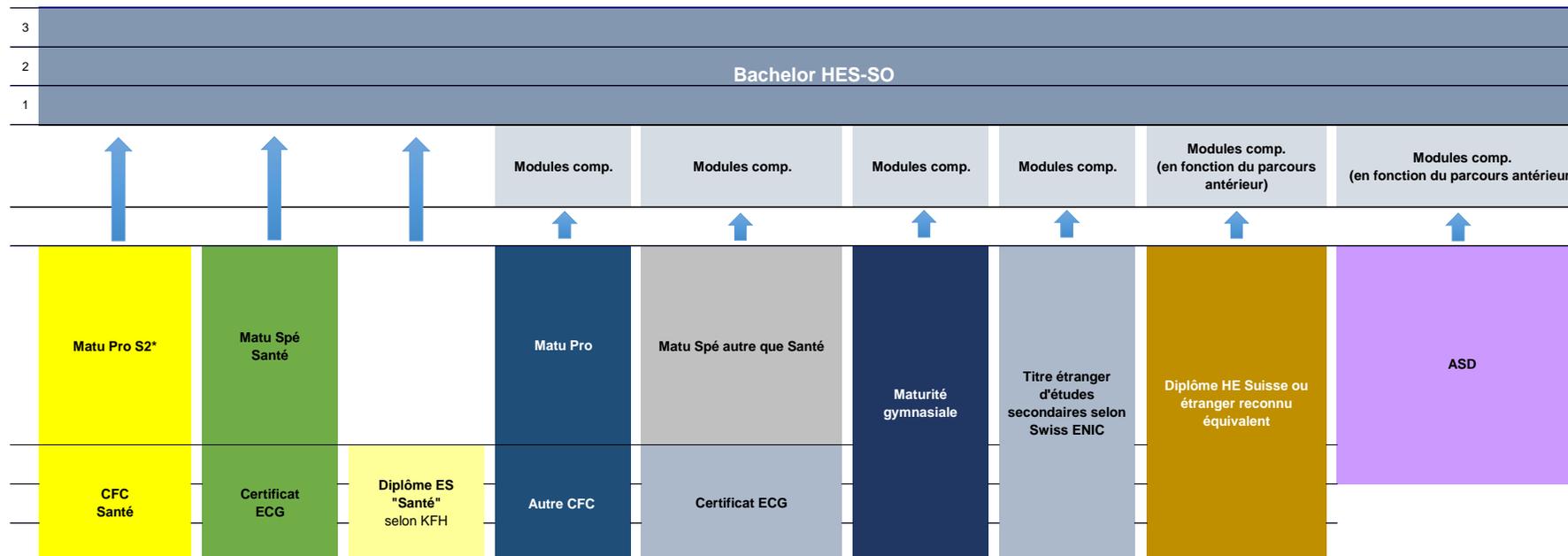


Voies d'accès pour l'admission aux filières du domaine Santé HES-SO (dès la rentrée académique 2018-2019)



Matu Pro S2 : Maturité professionnelle Santé-Social

CFC Santé :** Certificat fédéral de capacité d'Assistant-e dentaire, d'Assistant-e médical-e, d'Assistant-e en podologie, d'Assistant-e en soins et santé communautaire, d'Opticien-ne, d'Orthopédiste, de Technicien-ne dentiste, d'Acousticien-ne en systèmes auditifs.

Matu Spé Santé : Maturité spécialisée option Santé

Diplôme ES : Ambulancier ou Ambulancière, Hygiéniste dentaire, Infirmier ou Infirmière, Technicien-ne en analyse biomédicale, Technicien-ne en radiologie médicale, Technicien-ne en salle d'opération, Orthoptiste, Podologue, Spécialiste en activation

Matu Pro : Maturité professionnelle toutes options

Matu Spé : Maturité spécialisée autre option que Santé

Modules comp. : Les modules complémentaires permettent aux candidat-e-s sans formation préalable spécifique au domaine d'acquies les connaissances et les compétences professionnelles nécessaires à l'entrée dans une formation bachelarienne du domaine Santé

Titre étranger : Selon décision de la HES-SO : <https://www.hes-so.ch/data/documents/Admission-HES-SO-porteurs-maturite-etrangere-5597.pdf>

Diplôme HE : Les titres d'une haute école suisse et les titres étrangers reconnus équivalents à des titres de haute école suisse permettent l'admission aux conditions prévues par le protocole d'accord CUSO-HES-SO

ASD : Procédure d'admission sur dossier accessible aux personnes âgées de 25 ans et plus et au bénéfice d'un niveau de culture générale équivalant aux titres requis (procédure ASD SASSA : <http://www.sassa.ch/francais/asd.htm>)

* Les détenteurs d'un CFC Santé titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'une maturité spécialisée autre que Santé peuvent entrer directement en formation bachelarienne.

** Les titulaires d'un CFC d'Assistant-e en pharmacie, d'Assistant-e en médecine vétérinaire, de Bottier-orthopédiste ou Bottière-orthopédiste et de Droguiste au bénéfice d'une maturité professionnelle ou d'une maturité gymnasiale peuvent accéder directement en formation bachelarienne jusqu'à la rentrée académique 2019-2020.